



SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX
DE LA VILLE DE SAINT-ETIENNE



Élections professionnelles du 8 décembre 2022 :

Le 8 décembre 2022 est une journée cruciale pour chaque agent de la ville de Saint-Étienne.

Il s'agit d'élire vos représentants du personnel qui défendront votre emploi, vos conditions de travail, votre niveau de rémunération, votre pouvoir d'achat, votre couverture mutuelle et prévoyance, et plus généralement l'ensemble de vos droits, qu'ils soient collectifs (CST) ou individuels (CAP)

Qui de mieux pour vous représenter et vous défendre que la CGT ?

Voter CGT c'est :

- s'assurer d'être dignement représenté sur toutes les instances paritaires
 - s'assurer de la défense de ces intérêts en toutes circonstances
- garantir la liberté de parole et d'agir face à une Mairie autoritaire à la dérive
- se doter de représentants qui s'engagent pour des convictions et non pour leur propre intérêt
- se doter de représentants accompagnés et formés pour exercer leur mandat
- se doter de représentants défendant vos droits et vos conditions de travail
 - la garantie d'un suivi personnel et collectif pour chaque situation
 - le meilleur moyen de préserver ses acquis
- donner la légitimité au SEUL syndicat qui a le courage de s'opposer et de proposer
 - se donner la possibilité de gagner de nouveaux acquis et droits

! Voter CGT c'est se protéger !
! Voter CGT c'est choisir l'efficacité !
! Voter CGT c'est gagner !



Le 8 décembre, je pense à moi
et j'agis dans mes intérêts : je vote CGT !